

Décembre 1991 Bonne année à tous

Bulletin Nº 17/18

Bulletin thématique
"Différences culturelles et laïcité"

Secrétariat de l'ARIC Marguerite LAVALLEE Ecole de psychologie Pavillon F-A Savard Univ. Laval SAINTE FOY (Québec) G1K 7P4 CANADA

Maurice MAUVIEL Université de Paris V

Laïcité: loi fondamentale de la République ou philosophie à géométrie variable.

La première partie de cette contribution sera brève. Prenant appui sur la mise au point récente de Jean Boussinesq (auquel j'emprunte jusqu'au titre) (1) et sur un certain nombre d'éclairages apportés par Jean Baubérot, je me propose de rappeler combien les Français cultivés ignorent tout de la loi de 1905, et que la confusion entre le bloc scolaire et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat reste monnaie courante. La seconde partie, beaucoup plus développée et personnelle, portera sur la relation existant entre les philosophies laïques et la diversité culturelle et religieuse.

Comment expliquer que journalistes, enseignants, commentateurs de tout poil, lecteurs de journaux ... s'expriment sur la question sans prendre la précaution de s'informer? Tout se passe comme si une légende, un rêve particulièment tenace chez les laïques ou les anti-laïques faisaient que l'on ne supporte pas les faits. Ainsi l'on croit souvent que la loi de séparation est celle de Combes. On pense qu'elle est anti religieuse alors qu'il n'en n'est rien. Est-elle le résultat d'un compromis, d'un pacte comme le pense J. Baubérot? Si compromis il y a c'est peut-être que des forces adverses, irréductibles, n'ont pas voulu la reconnaître pour ce qu'elle est, la loi fondamentale de la République, laquelle, dans l'ensemble, a bien fonctionné depuis 85 ans.

Résumons donc la contribution de Jean Boussinesq. La loi de séparation fut votée après la chute de Combes; le texte préparé par la commission et adopté par la suite s'oppose sur des points essentiels aux propositions de Combes. Buisson présidait la dite commission, Jaurès et Briand ont joué un rôle essentiel dans la rédaction des articles. En 1905, la majorité qui fit adopter les lois Ferry n'était plus au pouvoir et les mentalités avaient beaucoup évolué entre 1882 et 1905. Rappelons que, dans son article 3, la loi stipule que la République garantit le libre exercice des cultes sous la seule condition qu'ils ne troublent pas l'ordre public. Les membres de la commission ont attaché la plus grande importance à la liberté religieuse, accordée à toutes les confessions même minoritaires; Jaurès, dans le compte-rendu rédigé à l'intention de ses électeurs, déclarait notamment : "La loi de laïcisation de l'Etat est une loi de liberté et vous pourrez constater par vous-mêmes

¿que les cléricaux mentent lorsqu'ils prétendent qu'elle est une loi de persécution qui n'a été faite que pour détruire la religion. La liberté de conscience sera complète, absolue; la loi de séparation, telle qu'elle est, est libérale, juste et sage".

S'il est vrai que de nombreux anticléricaux de l'époque souhaitaient que les religions soient privatisées et deviennent une affaire purement intérieure aux individus, la loi de séparation ne les avait pas suivis. L'article 27 a trait aux manifestations publiques des religions hors des édifices cultuels (rues, espaces communaux). Celles-ci sont autorisées sous réserve qu'elles ne troublent pas l'ordre public. Combes voulait les interdire. Naturellement, toute la difficulté consiste à apprécier à partir de quel moment l'ordre public est troublé. J. Boussinesq relève que les magistrats étaient chargés des décrets d'application locale. La jurisprudence a interprété de façon libérale la loi de 1905 et il est inexact d'affirmer que la laïcité institutionnelle n'est pas ouverte.

Jacques Le Goff dans son article "Derrière le foulard, l'histoire" (le Débat, janv-février 1990) propose une politique d'intégration des Maghrébins de France qui inclut "le droit à la liberté religieuse individuelle et collective mais privée" (y compris, bien entendu, à l'intérieur des mosquées). Je pense qu'il s'agit là de perspectives sages. Mais l'auteur a-t-il conscience que ses suggestions sont en retrait par rapport à la loi républicaine actuellement en vigueur? Si cette expression collective devait être privée pour les Musulmans, devrait-on étendre la mesure aux autres religions? Peut-on concevoir que la hiérarchie catholique accepte un tel camouflet en France, fille ainée de l'Eglise? Nous pensons avec Boussinesq que, dans l'état présent des passions, la philosophie laïque contenue dans les institutions actuelles permet de sauvegarder la coexistence de toutes les familles spirituelles y compris celles des agnostiques et incroyants. Modifier la loi brutalement, comme on le suggère ici ou là, pourrait entraîner des déstabilisations dangereuses.

La loi existante ne saurait être confondue avec les combats philosophiques. Mais quels ont été ces combats ? Ont-ils ignoré la diversité ? Ont-ils partagé nos préoccupations ? A lire la presse, les communiqués, les interventions dans les tribunes et congrès, on pourrait croire que nous sommes les premiers laïques à nous poser ce type de questions. Nouvelle laïcité, laïcité pure et dure, laïcité de 3ème type, laïcité de fermeté, laïcité plurielle, laïcité de conquête, laïcité de résistance, aggiornamento de la notion et de la pratique de laïcité, rupture avec la laïcité de l'universel... L'imagination sémantique est étonnante. Chaque revue,

chaque semaine apporte des propositions. Certaines, majoritaires, veulent rompre avec une philosophie laïque dépassée, d'autres souhaitent revenir à l'exigence des origines. Toutes ces suggestions, parfois véhémentes et passionnées, laissent penser que leurs auteurs ont une certaine idée de ce qu'ont été les philosophies laïques antérieures. Elles sous-entendent que les tenants de la laïcité n'ont eu cure ni de la diversité humaine ni de l'Islam. L'amnésie collective de l'intelligentsia dont on a beaucoup parlé ces dernières semaines semble s'étendre aux Jean Macé, Paul Bert, Jules Ferry, Lucien Lévy Bruhl ou Albert Bayet... que l'on connait seulement par leur nom gravé au fronton des écoles laïques. Là aussi, comme pour la loi fondamentale de la République, nous nous complaisons dans le rêve ou la légende. Notre mémoire historique est bien défaillante.

Mon propos est d'esquisser ce qu'ont été les grandes tendances de la philosophie laïque dans son rapport à la diversité et dans une certaine mesure à l'Islam.

Notre investigation commence avec la création de la ligue de l'enseignement par Jean Macé en 1866. On peut distinguer approximativement six périodes contrastées. La première s'achève avec la défaite de 1870. La seconde couvre la période 1872 - 1885/1890 (un peu après les lois Ferry). Une troisième commence avec les premières publications importantes de Durkheim et de L. Lévy Bruhl et s'achève avec la première guerre mondiale. La quatrième se confond avec l'entre-deuxguerres. La demière s'étend sur les années 1950 -1970.

Lorsque Jean Macé crée la ligue de l'enseignement française, lorsque le jeune Jules Ferry livre ses premières réflexions, les milieux laïques militants n'ont aucune conscience de la diversité des moeurs et des cultures. Leur préoccupation essentielle est ailleurs: "L'esprit français combat pour la première des causes: la liberté de l'esprit humain" déclare Jules Ferry. Et il ajoute: "La tolérance et la charité sont supérieures à tous les dogmes". Mais Ferry, contrairement à Paul Bert et à Jean Macé, sait qu'il est dangereux d'édifier une France hors du temps et de l'espace. Il raillera très vite les chimères interrationalistes abstraites qui veulent niveler les frontières en ignorant les barrières linguistiques, sociales et culturelles et qui se complaisent dans un humanitarisme flou. Ferry, au demeurant, sait être attentif aux phénomènes religieux. L'allocution prononcée le 7 Novembre 1879 lors de l'inauguration de la Faculté mixte de Théologie protestante de Paris illustre cette tendance. Il est vrai que les protestants furent très actifs dans les milieux attachés à la laïcité. Jules Ferry, par ailleurs, a été directement confronté au problème de l'Islam, Il était premier Ministre lors de ce que l'on appela les affaires tunisiennes

et de l'insurrection de Bou Amama dans le Sud Oranais. Mon propos n'est pas ici de justifier en quoi que ce soit la politique coloniale française, mais nous ne pouvons juger les hommes de cette époque hors de la lumière de l'histoire, avec notre vision actuelle des rapports internationaux. Nous disposons de documents complets sur les déclarations de Jules Ferry à la Chambre des Députés ; le Premier Ministre souhaitait ne rien faire qui puisse compliquer les rapports de la France avec les populations musulmanes. Sa prudence en ce'domaine contraste avec les déclarations jusqu'auboutistes de certains. Il fait souvent preuve de perspicacité. Ainsi, au sujet des zaouias d'Algérie que plusieurs députés voulaient supprimer pour cause d'irrédentisme, il affirma que ces établissements "touchaient de la manière la plus intime aux coutumes, aux institutions et aux passions de la population". Et il s'opposa à leur suppression.

A la veille de la défaite de 1870 qui sera ressentie comme une humiliation profonde par toute l'intelligentsia française, la philosophie laïque qui s'incarne chez Jean Macé ou Paul Bert notamment n'a aucunement conscience des différences de moeurs, de façons de penser et d'agir qui séparent groupes sociaux et nations. L'idéal laïque d'alors ne perçoit pas que les religions peu connues en Europe sont également intimement liées à des modes de comportement, à une manière d'être et d'imaginer que l'on ne soupçonne pas.

Avant 1870, l'esprit cosmopolite de la ligue de l'enseignement - limité au monde européen - relayé par les loges maçonniques, plaide pour une fraternité universelle diffuse. La ligue de la paix et de la liberté est également imprégnée de ces conceptions. L'humiliation brutale de 1870 bouleverse les plus intimes convictions, balaie le chimérique espoir antérieur, provoque de radicales mutations. Les internationalistes sont atterrés. Renan, Taine, Fustel de Coulanges, Edgar Quinet, Michelet, chacun à leur façon renient l'internationalisme qui les animait. Michelet se replie sur un patriotisme douloureux qui s'exprime avec véhémence dans la France devant l'Europe. Les laïques ne reconnaissent plus l'Allemagne perçue à travers les loges maçonniques et la philosophie des Herder, Goethe, Schiller. L'internationalisme laïque abstrait, non fondé en raison, ignorant des faits, se métamorphose en patriotisme douloureux. chauvin, souvent aveugle. "La religion de la patrie remplacera celle du sumaturel" déclare Jean Macé à Gagny le 14 Janvier 1884.

Paul Bert parlant à l'Union Française de la Jeunesse conjurait ses auditeurs en 1881 de "rester Français par le sentiment national, d'aimer leur chère patrie d'un

amour ardent, exclusif, chauvin". Paul Bert, adversaire acharné de l'idéal religieux va jusqu'à proposer au peuple un idéal de substitution, celui de la patrie. Ce renversement brutal que l'on observe alors procède des mêmes causes : la cécité aux traits distinctifs des divers peuples. Cet aveuglement que Durkheim analysera dès ses premiers écrits et que la critique scientifique continue d'ignorer. A la fin du siècle, on retrouve un écho de cette angoisse, de ce désarroi, dans L'histoire socialiste de la Révolution Française de Jean Jaurès qui s'interroge sur la nature de l'âme allemande et de l'âme anglaise.(2)

Peu après l'adoption des lois de Jules Ferry en 1882, la ligue de l'enseignement prit l'initiative d'un mouvement d'éducation civique et militaire qui fit grand bruit. Cependant, Jean Macé refusa la fusion de son organisation avec la ligue des patriotes. Il s'efforcera de concilier ses engagements internationaux et la nouvelle politique patriotique intérieure. Pris au piège d'une sorte de "double bind", il fut amené à tenir un double discours, patriotique près des instituteurs et de propagande démocratique internationale dans le sanctuaire maçonnique européen.

Cependant les laïques vont eux-mêmes s'effrayer. L'effort patriotique va s'estomper. L'internationalisme et le pacifisme à la fin du siècle retrouvent leur souffle. Par ailleurs, l'affaire Dreyfus contribuera à remodeler attitudes et comportements. A partir de 1895, E. Durkheim et surtout Lévy Bruhl vont apporter à l'humanisme et à la philosophie laïques des outils conceptuels radicalement nouveaux permettant de poser en termes sereins et rationnels le rapport laïcité/ diversité.

En 1895 paraissent les règles de la méthode sociologique, ouvrage dans lequel le sociologue précise que chaque groupe social, chaque nation ont une manière d'être, une manière d'agir, une manière de penser qui leur sont propres. Cette analyse va marquer profondément les sciences sociales. En 1922, Alfredo Niceforo y fait encore référence en introduisant dans la langue française la distinction entre les conceptions ethnographiques et philologiques de la civilisation. Cellesci sont tombées en désuétude. C'est bien dommage! Les discours sur les cultures immigrées y gagneraient en clarté. Les autres travaux de Durkheim ayant un rapport direct avec le problème de la diversité humaine et qui auraient pu exercer une influence sur la pensée laïque au tournant du siècle n'ont été connus que d'un cercle très restreint d'auditeurs. Si L'Education Morale parut en 1925, ses deux ouvrages inachevés, qui traitent du rapport à l'altérite, paraîtront beaucoup plus tard, vingt ou trente ans après sa mort. La pensée laïque ne les remarqua guère.

Cependant, Durkheim reste très normatif et, comme l'a bien montré l'anthropologue social Edmund Leach, il n'a pu poser le problème du contact d'individus relevant de "consciences collectives" distinctes (3). Celui du passage d'une société à une autre.

C'est en définitive Lucien Lévy Bruhl qui, en 1903, dans La Morale et la Science des moeurs (édition revue 1910) élabore les premiers fondements d'une morale laïque de la diversité. En 1890, son premier grand livre, injustement oublié aujourd'hui, L'Allemagne depuis Lelbniz avait permis aux Français cultivés de comprendre comment s'etait constituée la conscience nationale allemande. Comment l'internationalisme de Herder et de Goethe avait en fait contribué à forger le nationalisme allemand ultérieur. Lévy Bruhl a senti toute l'importance de jeter les bases d'une nouvelle morale laïque. Sa démonstration ample, rigoureuse, commence par la réfutation de l'idée selon laquelle il existerait une nature humaine identique en tout temps et en tout lieu, postulat implicite de la philosophie laïque, laquelle philosophie permet de spéculer abstraitement sur le concept de l'homme. Cette spéculation a pour objet, en principe, l'homme pris universellement ; en fait précise Lévy Bruhl, il s'agit de l'homme de la société occidentale et chrétienne. Lévy Bruhl souligne que seules l'anthropologie et la sociologie comparées, ainsi que l'histoire, peuvent nous faire prendre conscience qu'il existe des façons de penser et d'imaginer, des modes d'organisation sociale et religieuse dont nous n'aurions jamais eu, sans elles, la moindre idée.

L'histoire et l'anthropologie comparée nous mettent en présence d'une réalité infiniment variée et complexe, ignorée jusqu'alors. Et cette reconnaissance ne se fera qu'au prix de longs efforts méthodiques et collectifs. On voit que les progrès actuels concernant l'apprentissage de la tolérance et l'éducation contre le racisme sont très en retrait par rapport à l'ambitieuse vision de Lévy Bruhl. La plupart des suggestions faites aujourd'hui envisagent seulement de modifier et d'enrichir les programmes d'histoire, de littérature ou de philosophie des Lycées et Collèges. Pas un mot n'est dit sur cette anthropologie comparée de Lévy Bruhl, sur les analyses de Durkheim permettant de remonter à la source des ambiguités de l'éducation française sur ces questions. Le silence des sciences de l'éducation dans la conjoncture actuelle est stupéfiant. De quelle amnésie sont-elles frappées ? Lévy Bruhl, Durkheim (et Taine avant eux) ont montré que l'ouverture à la diversité humaine impliquait un effort long, systématique, radical. Faute de quoi, on bâtirait sur du sable.

On sait que la sociologie des collaborateurs de L'année sociologique englobait l'ethnologie. Seule, estime Lévy Bruhl, la méthode sociologique, c'est-à-dire comparative, est en mesure de parachever l'explication des croyances, contaraes et institutions diverses. Toutes les morales dites théoriques - incluant la morale laïque - antérieures à la sociologie telle que la définit Lévy Bruhl-supposent l'idée abstraite d'une nature humaine toujours identique à elle-même dans tous les temps et dans tous les lieux. Or, souligne Lévy Bruhl, dès 1910, la variabilité des devoirs dans le temps et la diversité des morales dans les différentes sociétés humaines est un fait dont il faut s'accommoder. Cependant, Lévy Bruhl et Durkheim ne pouvaient imaginer que des centaines de milliers d'individus et de familles d'Afrique ou d'Asie s'installeraient un jour en France. Pour y demeurer. Ils n'ont donc pas esquissé de réflexion sur ce que les politiques appellent l'intégration et que les scientifiques nomment plutot resocialisation. Il n'empêche! Leur contribution théorique à une morale nouvelle, à une laïcité ouverte, est essentielle. Les partisans d'une morale laïque liée à un seul pays, à un seul moment de l'histoire de ce pays, doivent engager un processus méthodique de décentrement extraordinaire. Celui-ci sera difficile et long, précise le sociologue. Les difficultés qui attendent les adeptes des religions révélées ne sont pas moindres, car depuis longtemps morale et religion sont étroitement liées. Lévy Bruhl précise que "rien n'est plus intolérable pour une religion révélée que d'être replacée par l'histoire, par l'exégèse, par la sociologie dans le cours des évènements humains".

Les religions révélées ne semblent guère avoir évolué sur ce point. Les efforts que déploie Mohammed Arkoun suscitent méfiance et hostilité dans le monde musulman. Mgr Lustiger, craignant le retour du paganisme agressif, propose tout simplement d'effacer le siècle des lumières pour retrouver "les racines bibliques au delà des crises du dix-huitième siècle" (13 mai 1990). Certes le paganisme redouté ne peut être assimilé à un athéisme critique n'ignorant pas l'éthique mais le propos est ambigu. Le chef de la communauté chiite en Europe, dans un entretien accordé au Figaro le 15 mai 1990 (encadré à dessein par la rédaction) prend moins de précautions de langage et déclare : "Le monothéisme doit se réunir pour barrer la route à nos ennemis communs : les racistes et surrout les athées". Curieuse conception de l'ouverture et de la tolérance! Les agnostiques devront-ils se battre pour le droit à la différence ? Devra-t-on supprimer Voltaire et Diderot des programmes scolaires pour satisfaire l'intolérance ou le désir d'hégémonie montants ? (4)

En 1910, le monde politique, religieux et universitaire n'était assurément pas mûr pour suivre Lévy Bruhl, l'éducation et la pensée laïque non plus. Mais le grain était semé. La première guerre mondiale va donner un coup d'arrêt -pendant plusieurs années - à l'évolution de la réflexion laïque qui s'esquissait avant 1914. N'oublions pas que plus de 7000 instituteurs français mourront sur les champs de bataille, que l'intelligentsia sera décimée. Durkheim, éprouvé par la guerre et la mort de son propre fils, disparaît prématurément en 1919, laissant dans le monde scientifique un vide énorme. Plusieurs collaborateurs de L'Année réorientent leurs travaux : c'est le cas de Lévy Bruhl et de Bouglé qui tournent le dos à l'Allemagne. En 1922/23, Paul Lapie, Directeur de l'Enseignement primaire depuis 1914, rédige un projet d'instructions pédagogiques et un programme de formation des instituteurs s'inspirant étroitement de l'esprit qui animait l'équipe de L'année sociologique. Un Directeur de l'enseignement primaire était alors un personnage très important au Ministère de l'Instruction Publique. Paul Lapie, après l'agrégation de philosophie en 1893, partit enseigner trois années au tout nouveau lycée de Tunis. Il y rédigea un ouvrage fort intéressant : Les Civilisations tunisiennes dans lequel il analysait les rapports existant entre les populations musulmanes, chrétiennes et juives. Le livre parut après son retour en France alors qu'il enseignait à Pau. Par ailleurs Lapie collaborait régulièrement à L'année sociologique. Nul n'était mieux placé que lui pour tenter de modifier les instructions officielles dans le sens d'une ouverture réelle à la diversité humaine. Nommé à ses hautes fonctions en 1914, il eut d'abord la lourde tâche d'aider et d'encourager les instituteurs pendant la guerre. La paix revenue, il commence à concevoir son ambitieux programme, encouragé, appuyé discrètement par son ami Célestin Bouglé qui avait déjà publié Les idées égalitaires, La démocratie devant la science, L'essai sur le réglme des castes et qui commençait à proposer au public des ouvrages marqués par des préoccupations concrètes dans les domaines social et scolaire. Relevons quelques titres : De la sociologie à l'action sociale (sous-titré Pacifisme- Féminisme-Coopération), L'éducateur laïque, Le solidarisme. D'autre part, Bouglé publie en 1924 ses leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs, qui contiennent un chapitre intitulé "Valeurs religieuses et valeurs morales", consacré à la naissance des valeurs laïques s'affranchissant du lien religieux.

Sur un autre versant, la philosophie laïque universitaire est dominée par la puissante personnalité d'Albert Bayet, porte-parole de la laïcité des années vingt à la fin des années cinquante. Les positions qu'il a prises au moment du drame algérien nous autorisent-elles à l'exclure de notre réflexion, de nos lectures ? Nous

ne le croyons pas. Ces refoulements, cette amnésie, sont dangereux. A la différence de Lévy Bruhl ou de Bouglé, Albert Bayet n'a pas accompli, nous semblet-il, cette révolution conceptuelle et méthodologique due à une plongée dans l'anthropologie comparative qui, seule, permet cette ouverture, maîtrisée, rationnelle à des univers culturels, religieux, sociaux non européens. Pour Lévy Bruhl, il existe des morales -des ensembles différents de règles, de prescriptions, d'impératifs, d'interdictions- comme il existe des langues, des religions, des droits différents. L'analyse comparée des sociétés occidentales et non occidentales le conduit à cette conclusion. Albert Bayet, en revanche, ne dit pas un mot ou presque de l'ethnologie et demeure centré pour l'essentiel sur les pays occidentaux. Un examen rapide de ses ouvrages : Vers une science morale laïque, La science des faits moraux ou La morale des Gaulois permet de voir que l'auteur en reste a la définition des moeurs donnée par Littré. Dans La Science des faits moraux (1925) Bayet concède seulement quelque intérêt au folklore comparé et se situe très en retrait des conclusions auxquelles parvient Lévy Bruhl qu'il ne cite qu'une fois.

C'est cette sociologie laïque, hexagonale qui va triompher de facto. On ne doit pas pour autant oublier les efforts déployés par Lapie et Bouglé dans un contexte difficile. Nous aurions tout intérêt dans le contexte embrumé de 1990 à revivifier leur apport. En 1923, le Ministre de l'Instruction Publique, Léon Bérard, voulut chasser Lapie sous prétexte que ce dernier désirait introduire la sociologie de M. Durkheim dans les programmes de formation des instituteurs. Le Directeur de l'enseignement primaire a probablement été le seul responsable qui se soit réellement inquiété d'enseigner les lois laïques en liaison avec la question religieuse.

On peut lire dans le projet d'instructions du 23 Juin 1923 : "N'est-il pas de la plus haute importance, pour un futur représentant de l'Etat laïque, de savoir comment se pose, devant la conscience et la science modernes, les problèmes dont les religions prétendaient détenir seules les solutions l De savoir, en définitive, pourquoi l'Etat est devenu laïque! Par suite de quelles évolutions dans les croyances la société civile s'est séparée de la société religieuse?"

"Sans vouloir infliger à des jeunes gens de 18 ans un cours complet d'histoire des religions ni même un cours complet de métaphysique, du moins est-il indispensable de leur faire soupçonner les principales solutions rationnelles des problèmes philosophiques". Comment comprendre que l'on propose une "ouverture" de la laïcité française comme si rien n'avait été fait ou pensé auparavant? Ces défaillances de

la mémoire collective ne laissent pas d'inquiéter. En outre, le projet de Lapie avait été longuement mûri, il prenait appui sur les travaux de L'année sociologique et ne relevait aucunement des improvisations conjecturales qui fleurissent ici ou là aujourd'hui.

Cependant il est bon de souligner que la cohérence et l'ampleur des projets de Lapie ne pouvaient être appréciés à leur juste mesure dans le contexte de l'époque. Il proposait par exemple de modifier profondément les contenus d'enseignement du cours superieur : "On élargit son horizon (celui de l'élève) ; on lui fait entrevoir dans les plus lointains pays et dans le plus lointain passé, des civilisations différentes de la nôtre". Les papiers de Lapie comme ceux de Durkheim ont malheureusement été détruits par l'occupant pendant la seconde guerre mondiale. Un fragment inédit, relevé par son fils en 1937, donne une idée claire de l'esprit dans lequel il travaillait, de la méthode sur laquelle il s'appuyait. Il s'agit d'une note rédigée en style télégraphique intitulée : Instructions sur le cours de sociologie "Intérêt qu'il présente : élargir les horizons. Montrer au jeune homme des milieux différents du sien. Sociologie comparée. Montrer la variété des moeurs et des institutions humaines. Mais montrer en même temps qu'elles ne varient pas sans raison et sans cause. Dégager sinon des lois, du moins des relations régulières entre les faits sociologiques. La sociologie doit être non seulement descriptive mais comparative et explicative. La leçon humaine ne doit pas être le scepticisme, mais une leçon de confiance dans la nature humaine". Et la sociologie à laquelle se réfère Lapie est celle de L'année sociologique en fait, une anthropologie comparée. Bien différente de la sociologie de 1968! Le bloc national national s'était opposé aux réformes profondes que Lapie voulait mettre en oeuvre ; la gauche revenue au pouvoir peu après nomma Lapie Recteur de l'Académie de Paris. Son influence directe sur les programmes d'enseignement, sur la formation des maîtres va alors s'estomper.

Bouglé continua de lutter mais l'influence du groupe de L'année sociologique s'affaiblit. La colonisation officielle triomphe à Alger et Carthage en 1930 et l'écho de nouveaux orages politiques commence à se faire entendre. Les débats sur l'immigration à la fin des années trente ne suscitent pas d'initiatives allant dans le sens des suggestions de Lapie.

L'extraordinaire énergie de Durkheim n'était plus là pour galvaniser les volontés collectives et individuelles. Le diagnostic qu'il avait établi dans L'Evolution pédagogique en France, ouvrage rendu public seulement en 1938, à la veille de la guerre, fut a peine remarqué. Au moment où le débat sur l'immigration s'enfièvre au plus haut point, il ne serait certainement pas inutile de lire ce que Taine, Lévy Bruhl, Durkheim, E. Scherer et Lucien Febvre ont écrit sur la "cécité française", cette "infirmité" collective due à deux siècles d'enseignement abstrait. L'intelligence a été "dressée" à concevoir toute complexité comme une simple apparence. Tous ces termes sont de Durkheim. Les discours sur les immigrés se situent bien dans cette tradition abstraite, on n'y distingue que bien rarement des hommes et des femmes réels, de chair et de sang, avec leurs gestes, leur apparence, les nuances infinies des individualités, le cadre concret dans lequel ils travaillent, se divertissent, se déplacent. L'auteur de ces lignes qui en voit des centaines tous les ans, qui leur parle, les observe en divers lieux professionnels ou non, se demande souvent si les auteurs des discours en question ont vu et observé ces hommes et ces femmes si divers. L'éloignement dû à l'espace, à la classe sociale d'appartenance et surtout aux représentations à priori conduit de nombreux Français à construire dans leur univers mental une abstraction -positive ou négative selon l'idéologie dans laquelle ils baignent- une abstraction que l'on appelle les immigrés.

La résistance provoqua, dans la pensée, les arts, les projets sociaux, une recrudescence de l'attachement à la patrie, aisément compréhensible. Après la libération on ne retrouve plus trace, dans les instructions relatives à la formation des maîtres, des idées et suggestions émises par Lévy Bruhl, Bouglé ou Lapie. Bouglé, mort en 1940, est déjà presque complètement oublié à la libération. Son purgatoire n'est pas terminé. Lapie, décédé quelques années avant Bouglé, l'ami de la première heure, n'a pu transmettre son message. Et les guerres créent de singulières ruptures de la mémoire historique.

De 1950 à 1962, la décolonisation très difficile, notamment en Algérie, ne pouvait faire éclore de nouveaux projets. En 1971, cependant, un Inspecteur Général du Ministère de l'Education Nationale, M. Leif semble avoir voulu réintroduire timidement mais subrepticement l'esprit qui régnait au sein de l'équipe de L'Année Sociologique. Pour ne pas effrayer le Cabinet du Ministre, M. Leif évita d'évoquer la sociologie qui avait alors mauvaise presse. Jean Coeurdevey, auteur d'un article sur la question, précise que l'Inspecteur Général proposa d'introduire l'anthropologie sociale dans la formation des maîtres et plus particulièrement des instituteurs. Comme on ne savait pas trop au Cabinet ce que cette expression recouvrait, il n'y eut pas d'opposition. Les instructions ne sont jamais parues officiellement; seuls deux professeurs d'Ecole Normale intéressés

à titre personnel par la question élaborèrent un début de programme et dispensèrent un enseignement éphémère. Il paraîtrait que M. Leif ait seulement désiré que les futurs instituteurs puissent comprendre d'autre milieux sociaux que celui auquel ils appartenaient. On était très loin des ambitions de Lévy Bruhl, de Bouglé et de Lapie. Mais il est plus facile de privilégier l'éphémère, le sensationnel, I'improvisation, la médiatisation outrancière que de procéder à des analyses patientes, objectives, débouchant sur un programme de formation à long terme.

En conclusion, je souhaiterais évoquer brièvement quelques unes des conditions nécessaires à un aggiornamento de la laïcité dans son rapport à la diversité humaine et à l'Islam. Elles impliquent par voie de conséquence d'imaginer des contenus de formation radicalement nouveaux.

Les inquiétudes, l'attirance suivie peu après par le repli sur soi ou l'angoisse, les incompréhensions, malentendus, heurts de nature culturelle ou non que nous observons tous les jours ont des causes complexes qui ne se réduisent pas à cette fameuse "exclusion" dont on parle sans cesse.

Des musulmans plus nombreux qu'hier, manifestent leur méfiance ou leur hostilité à l'égard d'une société qu'ils estiment dépourvue des valeurs essentielles à leurs yeux. Il serait certainement urgent de reconstruire ou de revitaliser certaines des valeurs laïques qui, naguère, forçaient l'admiration de nombreux musulmans, lesquels conciliaient les valeurs religieuses familiales et celles de l'école par exemple. Ce n'est plus toujours le cas. Si l'Islam se réfugie de plus en plus dans son univers pur, non "souillé", l'intégration sera difficile voire impossible. Le diagnostic du Cardinal Biffi, pour excessif qu'il soit, ne doit pas être totalement rejeté (4). En revanche la solution de reconquête chrétienne qu'il propose risquerait de renouer avec un passé sanglant. Une laïcité ouverte accueillante à l'autre, doit construire des valeurs nouvelles en s'inspirant, entre autres, des Lévy Bruhl et Bouglé.

En France l'angoisse démographique de la population vieillissante ou ayant perdu un emploi (mais d'autres couches de la société sont sensibles à cette question) est peut-être la première cause du rejet inconscient de la population musulmane. Ceux qui parlent à tort et à travers d'exclusion feraient bien d'y aller voir de près. Les attitudes très hostiles aux Arabes que nous avons observées à l'occasion d'une enquête menée près d'adolescents d'un Lycée professionnel trouvaient leur principale source dans ce que j'appelle l'angoisse démographique.

Or la pression démographique des pays Islamiques du Maroc à la Turquie va continuer de croître de façon très forte dans les trente prochaines années. Des projections de démographes italiens prévoient que l'ensemble ci-dessus aura une population supérieure à celle de l'Europe en 2013. La priorité des priorités demeure le développement économique, social et culturel des pays d'où partent de plus en plus nombreux les candidats à l'émigration. La laïcité devrait se préoccuper davantage de ces questions qui contribuent à creuser le fossé existant entre immigrés et populations locales. Nous donnerons ici un seul exemple : le change clandestin (dans le rapport de 1 franc pour 7 dinars) corrompt les relations entre immigrés algériens et leurs compatriotes vivant au pays. Enfin la dégradation de la culture ouvrière et populaire pèse lourd sur les relations entre Français et immigrés de certains pays. C'est le cas des zones et régions où les industries traditionnelles sont en train de disparaître. On me citait récemment le cas de la ville de Thiers, la cité coutelière où les rapports inter-communautaires qui furent assez bons se sont considérablement gâtés avec la quasi disparition de cette industrie séculaire.

Développement, rééquilibrage démographique et élaboration d'une nouvelle éthique laïque susceptible de constituer un modèle attractif pour l'Islam nous semblent trois priorités. Est-ce possible actuellement, dans un contexte qui fait essentiellement appel aux incantations illusoires? Les scientifiques ont, en la matière, une énorme responsabilité! Un certain nombre d'entre eux commencent à réagir. Plusieurs intervenants de ce débat, ont amorcé une critique des modèles dominants. Olivier Roy, universitaire et membre du comité rédacteur de la revue Esprit a eu le courage, dans une récente tribune libre du Monde, de commencer à poser les vrais problèmes.

Le discours antiraciste des "apôtres" de l'indignation moralisant, qui, eux, ne fréquentent pas d'immigrés dans leur vie, ne tient absolument pas compte des problèmes de cohabitation, de heurts culturels, d'inquiétude démographique, de rivalités économiques ... qui pour l'essentiel n'ont rien à voir avec le racisme biologique. Qui dit laïcité, dit suprématie de la raison sur les passions troubles, les incantations voire les mensonges. Essayons d'interroger le réel, les faits, sans oeillères idéologiques, faisons revivre notre mémoire collective, tenons compte de l'inquiétude légitime de nombreux Français qui est étrangère au racisme et nous pourrons peut-être réinventer un idéal laïque susceptible de concilier les valeurs de l'Islam et celle de la République. L'enjeu est de taille!

REFERENCES:

- J. BOUSSINESQ: "la laïcité de l'Etat loi fondamentale de la République", in les Cahiers rationalistes, nº 445, Décembre 1989.
- J. BOUSSINESQ: "Note sur la laïcité de l'Etat", Cahiers rationalistes, nº 448, Mars 1990.
- M. MAUVIEL: "Une éducation intearntionale pour répondre aux défis de notre temps" In Ecole et Diversité, ouvrage collectif édité par F. Ouellet, QUE-BEC, 1988.
 - 3) E. LEACH: Social Anthropology, Fontana, LONDON, 1982
- 4) En relisant ce texte, je prends connaissance des déclarations du Cardinal BIFFI, Archevêque de Bologne interview au quotidien catholique AVVENIRE cité par la Republica du 27/5/90 : "L'Europe redeviendra chrétienne ou deviendra musulmane" affirme t-il. "La culture du rien" ne peut résister à l'assaut de l'Islam. Seul "l'avénement chrétien" sera en mesure de sauver l'homme et d'offrir une issue à cette inévitable confrontation". Allons-nous vers de nouveaux affrontements religieux ou vers la coexistence et la compréhension réciproque?

Montage et diffusion du bulletin : Elisabeth REGNAULT, Didier BERTRAND, Zouhir LAMALCH C-ERESI Université Toulouse le Mirail

Imprimé au Centre Interuniversitaire de Calcul de Toulouse sur XEROX 4050 Tél: 61 36 60 00 - 61 36 60 47